Programme de formation

Sensibilisation à la transition écologique en EHPAD

Cette sensibilisation donne aux professionnels d'EHPAD des repères simples pour comprendre les enjeux de la transition écologique et identifier les gestes et pratiques sur lesquels ils peuvent agir au quotidien. Elle relie les enjeux environnementaux aux réalités du travail en établissement : qualité de l'accompagnement, santé des résidents, conditions de travail, maîtrise des ressources et fonctionnement collectif. La séance privilégie des exemples concrets et des actions immédiatement transposables, sans se substituer aux formations métiers spécialisées.

Durée et rythme	3,5 heures · Intra-établissement recommandé - groupe conseillé : 6 à 15 participants
Format et option	Présentiel ou distanciel synchrone
Public concerné	Tous professionnels exerçant en EHPAD : soins, hôtellerie, entretien, restauration, animation, administratif, technique et encadrement
Prérequis	Aucun prérequis
Effectif et lieu	6 à 15 participants (groupe conseillé) · Lieu ou connexion précisés avant la session.
Version	23/09/2026 · V1 · Mise en forme V5 le 05/10/2026

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser les actions suivantes.

Expliquer les principaux enjeux de la transition écologique appliqués au fonctionnement d'un EHPAD.

Identifier les principaux postes d'impact environnemental d'un établissement et leurs liens avec les pratiques professionnelles.

Repérer des écogestes et pratiques responsables compatibles avec la qualité, la sécurité et le confort des résidents.

Distinguer les actions individuelles, collectives et structurelles afin d'agir à son niveau de responsabilité.

Choisir au moins une action concrète à expérimenter dans son activité ou son équipe à l'issue de la sensibilisation.

Inscription et délais d'accès

Délai indicatif : 2 semaines entre la validation de votre demande et le démarrage, sous réserve de disponibilité. Les dates, horaires et conditions d'inscription sont convenus avant la session. Contactez-nous pour étudier une demande particulière.

Contacter SOCIAFORM

Contenu de la formation

1. Comprendre pourquoi l'EHPAD est concerné - 45 min

Transition écologique et transition démographique ; impacts sur les personnes âgées, les professionnels et l'organisation ; principales sources d'empreinte d'un EHPAD ; articulation entre sobriété, qualité de l'accompagnement et conditions de travail.

2. Faire le tour des principaux leviers d'un « EHPAD durable » - 1 h 15

Repères concrets sur l'alimentation et le gaspillage, les soins et la médication raisonnée, le bionettoyage et les déchets, la qualité de l'air et l'adaptation climatique, le numérique responsable, l'énergie et l'eau, les achats et les mobilités. Illustration par des situations issues du quotidien des EHPAD.

3. Agir dans son métier : écogestes et pratiques professionnelles - 1 h

Travail à partir de situations professionnelles : éviter le gaspillage, trier au bon endroit, ajuster l'usage des produits et consommables, limiter les consommations inutiles, adopter des usages numériques sobres, signaler une dérive ou une situation à risque. Distinction entre ce qui relève du geste individuel, de l'organisation d'équipe et d'une décision de l'établissement.

4. Passer de la sensibilisation à l'action - 30 min

Identification des pratiques déjà engagées ; choix d'une ou deux actions réalistes à expérimenter ; formulation d'un engagement individuel ou collectif ; partage des conditions de réussite et des points de vigilance.

Méthodes pédagogiques

Quiz et échanges pour faire émerger les représentations et les pratiques existantes.

Apports courts et illustrés à partir de situations concrètes rencontrées en EHPAD.

Études de cas et mini-situations par métier pour relier les enjeux environnementaux aux gestes professionnels.

Atelier collectif d'identification des actions déjà en place et des écogestes accessibles.

Engagement de fin de séance : choix d'une action immédiatement transposable dans son activité.

Évaluation des acquis

Questionnaire ou quiz de positionnement en début de séance ; questions et mises en situation au cours de la formation ; quiz final de validation des acquis ; formalisation d'une action concrète à mettre en œuvre dans son contexte professionnel.

Supports et livrables fournis

Support pédagogique synthétique ; mémo « écogestes en EHPAD » ; fiche d'engagement individuel ou collectif ; ressources de référence, notamment ANAP & Matières Grises, L'EHPAD vert - Grand âge et transition écologique (septembre 2026).

Équipe pédagogique

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Le nom de l’intervenant est communiqué avant le début de la formation, dans la convocation ou par courriel. En cas de changement, SOCIAFORM informe les participants ou le commanditaire dans les meilleurs délais.

Coordination pédagogique : Frédéric HATLAS · frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98.

Organisation et suivi du parcours

Présence et progression

Les temps effectivement suivis sont tracés par émargement papier ou numérique. Les activités et évaluations réalisées complètent le suivi. En cas de retard, d’absence ou de difficulté, prévenez l’intervenant et SOCIAFORM afin d’étudier les adaptations possibles et de prévenir une interruption du parcours.

Moyens et ressources

En présentiel, la formation se déroule dans les locaux du commanditaire ou dans un lieu adapté, convenu avant la session. Les équipements nécessaires aux activités sont définis lors de la préparation : salle permettant les échanges et les exercices, vidéoprojecteur ou écran, tableau blanc ou paperboard.

Les supports pédagogiques et les ressources utiles sont mis à disposition sous format numérique, via l’espace apprenant Digiforma lorsqu’il est activé, ou transmis directement aux participants. Selon la formation, ils comprennent des présentations, fiches pratiques, études de cas, exercices et ressources complémentaires.

Le matériel personnel éventuellement nécessaire, notamment un ordinateur, est précisé dans la convocation. Les participants sont invités à signaler toute difficulté d’équipement ou d’accès avant le démarrage.

Pour les séquences à distance

Lorsque ce format est retenu, les séances se déroulent en classe virtuelle, en direct avec le formateur, via Microsoft Teams ou un outil de visioconférence adapté. Elles associent apports, échanges, exercices et mises en situation selon les objectifs du programme.

Les dates, horaires, liens de connexion et consignes sont communiqués avant la session. Chaque participant prévoit un ordinateur, une connexion internet stable, un microphone et une caméra. Un casque et un environnement calme permettant la confidentialité des échanges sont recommandés. Un test de connexion est conseillé avant la première séance.

Si des activités asynchrones sont prévues, leurs objectifs, consignes, durée moyenne estimée, échéances de réalisation et modalités d’évaluation sont précisés dans le programme ou le calendrier pédagogique transmis avant leur démarrage.

Pour les questions pédagogiques, les participants peuvent solliciter le formateur pendant les séances ou selon les modalités de contact communiquées. Pour une difficulté technique ou d’accès aux ressources, ils contactent Frédéric HATLAS à frederic@sociaform.fr ou au 06 67 14 64 98. Les plages de disponibilité et le délai de réponse de l’assistance sont précisés dans les informations pratiques transmises avant le démarrage. En cas de coupure pendant une séance, le participant prévient dès que possible le formateur ou SOCIAFORM afin de convenir de la suite du parcours.

Le suivi repose sur les émargements, la participation aux activités, les échanges pédagogiques, les travaux remis et les évaluations réalisées. Les traces disponibles dans les outils utilisés complètent ces éléments. La seule connexion à une plateforme ne suffit pas à attester la réalisation des activités prévues.

Accessibilité et adaptations

SOCIAFORM étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier les adaptations possibles de la formation. Les aménagements sont définis au cas par cas, en fonction des besoins du bénéficiaire, des modalités de la formation et des contraintes éventuelles liées à la prestation. Pour préparer votre accueil et connaître nos modalités d'accompagnement, consultez notre politique handicap et accessibilité ou contactez notre référent handicap : Frédéric HATLAS — frederic@sociaform.fr.

Politique handicap et accessibilité

Bilan et documents remis

Remise d'un certificat de réalisation et d'un relevé de compétences. Le certificat de réalisation atteste la réalisation de la formation ; il ne constitue pas une certification professionnelle.

Votre avis est recueilli sur la prestation et exploité pour l'améliorer. Votre satisfaction est recueillie à l'issue de la formation au moyen d'un questionnaire à chaud, transmis via Digiforma ou remis par le formateur. Il porte notamment sur les contenus, les méthodes pédagogiques, l'animation, les supports et les conditions d'organisation. Un questionnaire à froid vous est adressé environ trois mois après la formation afin d'identifier les acquis mobilisés en situation professionnelle, les difficultés rencontrées et les éventuels besoins complémentaires. Les réponses sont analysées par SOCIAFORM pour adapter les contenus, les modalités pédagogiques et l'organisation des formations. Ce recueil de satisfaction complète l'évaluation des acquis, sans la remplacer.

Tarif de la formation

Le tarif de la formation est accessible sur le site web de SOCIAFORM ou sur demande. Contactez-nous pour obtenir un devis personnalisé et les conditions d'inscription et de règlement.

Consulter le catalogue SOCIAFORM

Financer votre formation

Selon votre situation, plusieurs modalités peuvent être envisagées. Elles dépendent du format de la formation, des possibilités d'inscription et, lorsqu'un financeur intervient, de son accord.

Vous êtes employeur

Votre entreprise ou établissement peut financer la formation sur son budget formation, notamment dans le cadre du plan de développement des compétences. Demandez un devis précisant le programme, le format, l'effectif et les dates souhaitées.

Vous sollicitez un OPCO

Une prise en charge totale ou partielle peut être demandée à l'OPCO dont relève votre employeur, selon ses critères, les plafonds applicables et les budgets disponibles. Votre employeur transmet la demande avec le devis et le programme. Le financement reste soumis à l'accord de l'OPCO.

Vous êtes demandeur d'emploi

Un financement par France Travail, notamment au titre de l'Aide individuelle à la formation (AIF), peut être étudié si la formation correspond à votre projet professionnel. Échangez avec votre conseiller et contactez-nous pour vérifier les possibilités d'inscription et établir le devis. La prise en charge nécessite la validation de France Travail.

Vous financez votre formation

Un financement personnel est possible lorsque la formation est ouverte à l'inscription individuelle. Contactez-nous pour connaître les disponibilités et obtenir le tarif TTC ainsi que les conditions d'inscription et de règlement avant de vous engager.

Une demande de financement ne vaut pas accord de prise en charge. Pour une formation en intra, organisée pour un groupe constitué, contactez-nous afin d'étudier les possibilités adaptées à votre situation.

Reconnaissance à l'issue de la formation

Formation non certifiante

Cette formation ne s'inscrit pas dans le cadre d'une préparation à une certification débouchant sur un RNCP ou RS. A l'issue de votre formation SOCIAFORM remet à chaque participant un relevé de compétences attestant des nouvelles aptitudes acquises par le participant.

Poursuite d'études

Cette formation ne délivre ni diplôme ni certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique. Elle ne confère aucun droit automatique d'accès à un cursus ou de poursuite d'études. Toute admission ultérieure relève des conditions fixées par l'établissement concerné.

Prévention et signalement

Les violences, notamment sexistes et sexuelles, les agissements sexistes, le harcèlement et les discriminations sont interdits en formation, y compris dans les échanges numériques. Pour signaler une situation : Frédéric HATLAS, frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98. Si le signalement le concerne : Michèle ELBAZ, directrice d'ESIC, melbaz@esic.fr. Le règlement intérieur précise les modalités de protection et de traitement, la confidentialité et les recours externes. En cas de danger immédiat : 17 ou 112 ; 114 pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques. Le contact SOCIAFORM n'est pas un service d'urgence.

Informations et documents utiles

Questions, difficultés et réclamations : Frédéric HATLAS · frederic@sociaform.fr · 06 67 14 64 98.

Livret d'accueil - Règlement intérieur - Conditions générales de vente - Politique de confidentialité

Résultats et méthode de calcul